

Liste des délibérations du Conseil Municipal SEANCE du 3 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux

Et le 3 octobre à 19 heures,

Date de la convocation :

27/09/2022

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 8

Votants : 12

Procurations : 4

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Présents :

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Mallaury SOTTIZON, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Eric MICHOU, Sandrine BOURGEY, Coralie DA COSTA, Daniel REVELLO,

Absents excusés : Germaine BUYRET, Laura ESCOBAR, Robert PYOT, Alix LARCHEY, Roland BIGAT, Stéphane DUCARRE, Aurélie MASSE,

De Roland BIGAT à Corrine PERRET, Germaine BUYRET, à Lucien MORALES-HERNANDEZ, d'Alix LARCHEY à Sylvain GRANGER et de Robert PYOT à Daniel REVELLO.

Madame Mallaury SOTTIZON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité assistée de Madame Sandrine BOURGEY.

- ✚ Approbation du Procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022 rédigé par Sylvain GRANGER - Pas d'observation

Adopté à l'unanimité

- ✚ Signature d'une convention avec l'association Et Colegram (et abrogation de la précédente) pour un montant net de 333,32 €

Adopté à l'unanimité

- ✚ Demande d'aide financière à TE38 dans le cadre du programme ISERENOV (travaux de rénovation énergétique)

Adopté à l'unanimité

- ✚ Intégration des chapiteaux de l'ABVL à l'actif de la commune acquis pour un euro symbolique et valorisés 500 € chacun

Adopté à l'unanimité

✦ Désignation de Mallaury SOTTIZON comme référente Terre de Jeux 2024 pour représenter la commune au sein du groupe de travail intercommunal et du CD38
Adopté à l'unanimité

✦ Modification statutaire de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné
Adopté à l'unanimité

✦ Relevé des décisions prises depuis le 5 septembre 2022 et des autorisations d'urbanisme délivrées depuis le 1^{er} janvier 2022
Adopté à l'unanimité

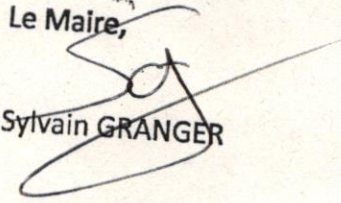
✦ Modification du tableau du Conseil Municipal
Le Conseil Municipal ne se prononce pas sur cette question et reporte le point à une prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôture la séance à 23h10.

Liste affichée le 10 octobre 2022

Délibérations mises à disposition du public le 10 octobre 2022



Le Maire,

Sylvain GRANGER